Dopage et disqualifications - Los Angeles 1984

En 1984 les athlètes olympiques contrôlés par un prélèvement urinaire et reconnus coupables d'utilisation de substances prohibées par le CIO et la FIAA (Amphétamines, Cocaïne, Éphédrine, Stéroïdes anabolisants, Narcotiques, entre autres) subissaient 2 types de sanctions :

- Celles relevant du **CIO** dont le règlement en la matière (Articles **29 & 31**) stipulait une disqualification des **JO** matérialisée par un déclassement de l'athlète dopé ainsi qu'un retrait de médaille. Dans les épreuves par équipes (Relais pour l'Athlétisme) il était prévu qu'une formation entière était déclassée si au moins un des membres était dopé.

De plus tout athlète ne se présentant pas à un contrôle devait être disqualifié.

- Celles relevant de la **FIAA** avec l'Article **144** de son règlement prévoyant que tout concurrent d'une compétition convaincu d'utilisation de substances interdites ou ayant refusé de se soumettre à un contrôle devait être disqualifié de la dite compétition.

Cette règle était complétée par l'Article **53** stipulant que les athlètes convaincus de dopage étaient "inéligibles" (suspendus définitivement) pour participer à des compétitions et l'Article **11** précisant que les Fédérations nationales devaient sanctionner leurs athlètes dopés, le Conseil de la **FIAA** restant souverain pour les réintégrer.

La FIAA lors de la réunion en 1978 à San Juan (Porto Rico) de son Conseil (3 & 4 Octobre) et de son Congrès (5 & 6 Octobre), tout en confirmant que tout athlète convaincu de dopage était automatiquement interdit de toute compétition internationale (donc disqualié à vie), a décidé que la réintégration des coupables sur demande de leur fédération ne pouvait intervenir qu'après une période de suspension d'au moins 18 mois à compter de la date du test positif contre 1 an auparavant (Congrès de Montréal (Canada) 20 au 22 Juillet 1976). A l'occasion de la réunion de son Congrès à Athènes (Grèce) du 2 au 4 Septembre 1982 la FIAA a créé un groupe d'arbitrage composé de membres élus pour statuer sans appel en cas de litiges, notamment liés au dopage, avec les athlètes et les fédérations.

Lors des **JO** de Los Angeles, 4 cas de dopage ont été enregistrés par la Commission médicale du **CIO** et ont été entérinés par la **FIAA** lors de la réunion de son Conseil à Canberra (**Australie**) les **24** & **25** Novembre **1984**. Initialement disqualifiés à **vie**, sur demande de leur fédération respective, ils ont vu leur sanction réduite à une suspension de **18 mois** à compter de la date de leur test positif.

@ Martti VAINIO (Finlande) a terminé 2e du 10 000m (27'51"10) le 6 Août et s'est qualifié (9 Août, Demi-finales) pour la Finale du 5000m prévue pour le 11 Août. Ayant subi un contrôle à l'issue de la course qui lui a valu la médaille d'argent, le Finlandais a été déclaré positif quelques jours plus tard (échantillon A) à un Steroïde anabolisant, la Méténolone. VAINIO a dû renoncer à la Finale du 5000m et au Marathon en attendant confirmation officielle de son contrôle positif (analyse de l'échantillon B). Finalement convaincu de dopage, la Commission exécutive du CIO a décidé de disqualifier VAINIO des JO, de le déclasser du 10 000m et de lui retirer sa médaille d'argent au profit du Britannique Michael MC LEOD et du Kényan Mike MUSYOKI qui lui, a empoché la médaille de bronze.

Le 14 Avril précédant les JO Martti VAINIO avait terminé 3e du Marathon de Rotterdam (Pays-Bas). A l'issue de la course il a subi un contrôle qui s'est aussi avéré positif à la Méténolone. Mais comme une seule dose a été prélevée, il n'y avait pas d'échantillon B pour confirmer la positivité et il n'y a donc pas eu de suspension. La positivité avérée de Los Angeles (Août) a incité la Fédération finlandaise d'Athlétisme à annuler tous les résultats de VAINIO à partir du Marathon de Rotterdam.

Sa suspension à vie a été réduite à 18 mois le 21 Février 1986 par le Conseil de la FIAA réuni à Madrid (Espagne).

- @ Anna VEROULI (Grèce) a été tirée au sort à l'issue des Qualifications du Javelot (13e avec 58,62m et non qualifiée pour la Finale) pour subir un contrôle antidopage. Déclarée positive pour avoir absorbé un Stéroïde anabolisant, la Nandrolone, la Grecque a été déclassée de son épreuve par le CIO et suspendue finalement par la FIAA pour une période de 18 mois.
- @ Vesteinn HAFSTEINSSON (Islande) a été convaincu de dopage à la Nandrolone suite à un contrôle à l'issue des Qualifications du Disque (14e avec 59,58m et non qualifié pour la Finale).

Déclassé de son épreuve par le CIO, l'Islandais a été finalement suspendu 18 mois.

@ Giampaolo **URLANDO** (**Italie**) s'est classé 4e du Marteau avec 75,96m et a été déclaré positif à la **Testostérone** suite à un contrôle réalisé à l'issue de sa Finale. Déclassé de son épreuve par le **CIO**, l'Italien a été suspendu finalement pour une période de **18 mois**, ce qui a précipité la fin de sa carrière puisqu'il était âgé de 39 ans à **Los Angeles**.